



Signature d'un bail pour 3 ans

Par **berger**, le **06/01/2009** à **15:10**

Bonjour,

Ma fille et son ami ont signé un bail de 3 ans pour une maison, bail qui a été signé il y a plus d'un mois. La caution a été payée et le propriétaire l'a encaissée.

Les anciens locataires ont envoyé leur dédite dans les temps impartis(3 mois) et celle-ci arrive à terme le 9 janvier 2009.

Ma fille et son ami doivent avoir avoir les clés le samedi 10 janvier 2009..

Mais apparemment les locataires sont toujours dans la maison et n'auraient pas trouvé un autre logement.

Que va t'il se passé pour ma fille et son ami.

Merci par avance.

Mme Catherine Berger